



Procès-verbal de l'assemblée générale
du GAM DIZY

Vendredi 21 Novembre 2025 à 20h00

Carnotzetde l'Hôtel de ville bussigny

Séance ouverte à 20:03

Contrôle des présences

13 membres présents dont 5 pour le comité

Excusés -: Etienne Glinz, Bommottet François, Mariller Dominique, Hildebrand Pierre-Alain, Poncet Philippe

1 absent non excusé : Pierre Cornut

Ordre du jour et PV 2024

Guy demande si il y a des modifications pour le l'ordre du jour et pour le Pv 2024.

Ordre du jour et PV 2024 acceptés à l'unanimité.

Rapport du président

Salutations de Guy

Le président lit son rapport (annexé à ce document).

Rapport Du secrétaire

Secrétariat à jour, site remodelé. Secrétaire demande si certains ont des idées pour le site.

Bail a ferme signé pour une durée de 5 ans soit au 31.12.2030.

Secrétaire souhaite de bonnes fêtes de fin d'années a toute l'assemblée ainsi qu'à leurs familles.

Rapport du caissier

Le caissier lit son rapport (Annexé à ce document).

En résumé, au 31.10.2025, les finances du club s'élèvent à 8288.68 CHF. Le club a réalisé une perte de 532.07CHF.

Rapport des vérificateurs de compte

Les vérificateurs des comptes de cette année étaient Yvan Stutzmann et Nicolas Jaunin.

Yvan lit le rapport des vérificateurs des comptes (rapport annexé à ce document).

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Rapport des chefs de terrain

Le chef de terrain fait son rapport (rapport annexé à ce document).

Admission et démission

Démission : aucun

Exclusion : aucun

Membre actif: Alex Tsamados accepté (junior)

Membre candidat : Michel Fiechter accepté

Lucas Cantoni accepté

Démission et élection du nouveau comité et des vérificateurs des comptes

Jean-philippe Hertig démissionne de son poste de caissier.

Le comité démissionne en bloc.

Guy Hildebrand est accepté à l'unanimité pour le poste de président.

Yvan Stutzmann comme caissier est accepté à l'unanimité.

Stéphane Hérard en tant que secrétaire est accepté à l'unanimité.

Pascal Fontaine est accepté en tant qu'aide chef de terrain à l'unanimité.

Daniel Meylan est accepté à l'unanimité en tant que chef de terrain

Vérificateurs des comptes : Nicolas Jaunin 1^{er} vérificateur, Jérôme Hugentobler second vérificateur

Nicolas et Jérôme sont acceptés à l'unanimité en tant que vérificateur de compte.

Equipe tonte

Daniel Meylan, Stéphane Hérard, Pierre-Alain Hildebrand, Dimitris Tsamados, Pascal fontaine, Peter Weiss.

Remplaçants: Philippe Poncet, Pierre Cornuz, Jérôme Hugentobler

Remise en état du terrain le Samedi 21 mars 2026 et en remplacement le 28 mars 2026.

Activités du club pour 2026

Journée hélico dimanche 14 Juin 2026, Guy va voir avec la commune si c'est possible pour voler avec des turbines.

Journée famille 5 septembre repas canadien. Chacun apporte sa nourriture.

Propositions individuelles divers

Suite à plusieurs incidents durant la saison 2025 :

Dimitris encourage les membres à découpler l'alimentation de l'électronique du récepteur (servos) de celle du moteur et abandonner l'utilisation du BEC du variateur pour les hélicos de tailles 600 et supérieures. Ceci pourrait améliorer la sécurité dans l'espace de préparation des machines sur les bancs. Connexion et déconnection des accus du moteur seulement sur la piste.

Peter propose de voler hélico sur le terrain avion lorsqu'il y a du monde.

Mise place des trio-pants lors des voles, respect des consignes de sécurités, responsabilité de chacun afin de savoir si on se sent capable de voler ou pas.

Divers

La séance est levée à 20:48

Documents annexes

Rapport du président 2025

- En début d'année nous avons fait la demande par mail à la commune pour la journée hélico et le stationnement des camping-cars sur le terrain hélico, notre demande fut acceptée. Je remercie la commune de Dizy.
- Le 18 mai une bonne partie de notre club c'est retrouvé au CLAM à Bavois pour leur journée d'inauguration de la nouvelle piste, se fut une belle manifestation avec de belle machines et une ribambelle de pilotes.
- Le 24 mai là aussi nous avons fait le déplacement à Divonne pour une journée consacrée uniquement à l'hélico.
- Le 31 mai à eu lieu la journée des présidents sur notre terrain, cette rencontre nous permet d'échanger sur les problèmes rencontrer dans les clubs, et de faire de jolis vols, la FSAM nous remercie pour l'accueille et le repas, je tiens aussi à remercier les membres du club qui ont participé à la réussite de cette journée.
- Le 22 juin à eu lieu la rencontre hélico organisé par Nicolas, se fut une magnifique journée avec de superbes machines et des vols extraordinaire.
- Le 6 septembre nous avons eu notre journée famille au terrain, et cette année deux municipaux de la commune sont venu partager notre passion et même s'essayer au pilotage en double commande, comme chaque année cette réunion est un moment de partage et d'amitié, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont travaillé pour la réussite de cette journée, et un grand merci à Daniel et ça famille ainsi qua tous les membres qui font énormément pour l'organisation de cette journée.

Voilà nous sommes déjà en fin d'année, j'en profite pour vous présenter mes meilleurs vœux à vous et vos familles et surtout prenez bien soin de vous.

Bussigny le 21.11.2025

Le président Guy Hildebrand



BILAN DU COMPTE DU CLUB DE DIZY POUR L'ANNEE 2025

Nous avions à la clôture du compte le 31.10.2024 la somme de 8820,75 frs

A la clôture du compte le 31.10.2025, il nous reste la somme de 8288,68 frs

Cela nous fait une perte de 532,07 frs pour l'année. Cela est sans compter un remboursement de la FSAM de 256,50 frs.

Je précise que nous devons encore payer pour les terrains à Mr Mange et à la commune de Dizy pour l'année 2025 avant la fin de l'année pour ce qui concerne la commune.

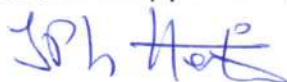
La vérification de comptes a été effectuée le 11.11.2025

Je précise que c'est ma dernière année comme caissier et que je présente ma démission pour ce poste,

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Le caissier

Jean-Philippe Hertig





Rapport des contrôleurs des comptes 2025

Ecublens, le 11.11.2025

Messieurs,

Suite au mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée générale de novembre 2024, nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'association pour l'exercice allant du 1 novembre 2024 au 31 octobre 2025.

Le total du bilan se monte à CHF 8'288,68.

Le compte de pertes et profits présente une perte de CHF 532,07.

Nous avons constaté que le bilan ainsi que le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité. Les contrôles effectués par pointages nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

Nous tenons à féliciter notre caissier pour la tenue exemplaire de la comptabilité du GAM DIZY ainsi que pour la présentation claire des pièces.

En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier le caissier pour son excellent travail.

Les vérificateurs des comptes 2025

Yvan Stutzmann

Nicolas Jaunin

Chères membres

Je tiens à commencer , par des remerciements à Stéphane, qui a repris au pied levé l'organisation de la tonte à la suite de mon accident.

Je remercie évidemment tous ceux qui ont fait leur tonte respective et ceux qui m'ont donné un coup de pouce quand j'en avais besoin.

Que s'est-il passé au terrain cette année.

Une remise en état rondement menée, un tracteur qui a déjà trois ans et fonctionne sans accroc particulier, une table hélico refaite, un bac à gazon installé, ce qui évite que je passe en bas avec le tracteur, le débarras du gazon. Ramassage des feuilles,

On pourrait croire qu'on fait que de travailler, fort heureusement on a aussi volé.

Avec régulièrement du monde sur le paddock hélico, au moins on ne travaille pas, pour rien. Malheureusement qui dit plus de monde dit plus de risque, on a eu cette été, des situations au conséquences qui aurait pu être bien plus grave qu'elles ne l'ont été et je suis heureux que cela ce soit plutôt bien terminer

L'utilisation des aéronefs est sous votre responsabilité, si quelqu'un voit un problème de sécurité il se doit d'intervenir, on peut mettre toute les règles que l'on veut si elles ne sont pas suivies ou contrôlée cela ne sert à rien.

Il y a déjà des règles et il y a une chose auxquelles je tiens particulièrement c'est le **bon sens**.

Je vous livre quelque réflexions qui me paraisse être du bon sens

Je vous rappelle qu'entre le bord du champs et les tables c'est 25m c'est très proches

Décollage atterrissage au bord du terrain coté champs , les virages de face ne se font pas au-dessus de la haie, la voltige se fait au-dessus du champs parallèle au terrain, pas au-dessus de soi ni face à soi, pour les personnes assise , elles feront face au terrain et seront attentive pour pouvoir éventuellement se protéger, pas de programmation ou bricolage sur une table ou il y a des collègues ou des modèles et si on est trop nombreux on va voler en bas.

J'espère que ces réflexion vous paraissent logique pour être un peu en sécurité.

Eh bien cette été vous prenez la même liste et toute a été fait à l'envers et on est tous a un moment ou un autre responsable d'une de ces actions , ceci ne doit pas se reproduire.

J'espère que tout le monde prendra conscience, que notre fantastique hobby peut être dangereux, quand il n'est pas pratiquer avec la rigueur nécessaire.

Pour finir.

Le tracteur et la souffleuse vont avoir droit à un service complet

la journée obligatoire de nettoyage terrain, aura lieu fin février début mars, on peut regarder pour la date.

Je vous souhaite une bonne fin d'année 2025

Le Chef de terrain

D.Meylan